

Comité National d'Ethique Médicale
XXIX[ème] Conférence annuelle – 29 novembre 2025

Priorisation en santé : enjeux éthiques

Argumentaire

La priorisation, terme souvent préféré à celui de « triage » ayant une connotation plutôt négative, désigne « tout outil utilisé pour la sélection de personnes à soigner prioritairement dans des situations d'urgence ou de pénurie grave »[1], l'objectif étant d'« utiliser avec la meilleure efficacité possible les capacités de soins inférieures à la demande »[2] dans les contextes les plus divers.

Si elle se pose avec une acuité toute particulière lors des situations extrêmes comme les catastrophes naturelles ou les épidémies, la priorisation est omniprésente au quotidien dans les soins « habituels ». L'admission dans les services de soins intensifs est une des situations les plus illustratives.
La marchandisation galopante des soins ne cesse de susciter « une demande infinie face à une offre finie »[3] qu'aucun système de santé ne peut satisfaire entièrement.

Plus en amont, elle se pose de façon plus structurelle et systémique dans les choix de politique de santé qui conditionnent l'allocation des ressources et leur gouvernance. Les programmes de dépistage et de prise en charge des maladies cancéreuses, la « nomenclature hospitalière »[4] ou la liste des médicaments remboursés par la CNAM[5] sont parmi les conséquences les plus tangibles à même de refléter des arbitrages souvent douloureux.

A chacun de ces contextes, surgissent des questionnements essentiels.
Qui décide ? Sur quels critères ? Quelles valeurs justifient les choix ? Comment préserver les groupes les plus vulnérables ? Comment gérer les tensions entre les intérêts individuels et les intérêts collectifs ?

Cette XXIXe Conférence annuelle se propose d'apporter quelques éléments de réponse au regard des repères éthiques servant de boussole en intégrant des données scientifiques, épidémiologiques, économiques et juridiques.

1 Hottois G, Missa JNet al., Nouvelle encyclopédie de la bioéthique, Bruxelles, Ed. De Boeck Université. 2001, 850
2 ibidem
3 Michel Foucault
4 Liste des médicaments qui doivent être accessibles dans les établissements publics de santé pour tous les patients affiliés ou non à la CNAM.
5 Le taux de remboursement se base sur la classification VEIC : Vital (100 %), Essentiel (85 %), Intermédiaire (40 %), de Confort (0 %)

Priorisation en santé publique : critères de décision

Habiba B ROMDHANE

Une compréhension holistique de la priorisation des soins repose sur une articulation complexe de critères scientifiques, épidémiologiques, économiques et sociétaux, visant à optimiser l'allocation des ressources dans un contexte de contraintes et de pénurie.
Par ailleurs, des paradigmes novateurs tels que le concept du One Health, et celui de l'exposome[6], sont de plus en plus mobilisés afin d'étoffer les critères classiques de décision. Ces critères se doivent de garantir l'accessibilité à tous conformément aux principes de justice distributive, d'équité et de solidarité.

Objectifs

- Discuter les objectifs de la priorisation en santé publique.
- Exposer les principales méthodes de priorisation et évaluer leurs limites.
- Illustrer, à travers des exemples puisés de notre contexte, les défis éthiques de la priorisation en santé publique.

Priorisation en santé : fondements éthiques

Soumaya MESTIRI

Des valeurs fondamentales comme le respect de la dignité humaine, la solidarité (aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale), la justice, l'équité sont mises à rude épreuve lors des prises de décisions et des choix à faire en matière de santé.
Pour continuer à soigner, il faut choisir, choisir dans bien des cas « qui sauver quand tout le monde ne pas l'être».[7]
Quels fondements éthiques justifient les choix adoptés ?
L'éthique utilitariste dans sa quête de sauver le plus grand nombre possible de vies a souvent servi à justifier les choix lors de crises sanitaires, à l'instar des pandémies et autres situations extrêmes. D'autres approches qui, à première vue, se soucient moins des conséquences, comme l'éthique déontologiques ou l'éthique de conviction, méritent d'être examinées.

Objectifs

- Discuter les principes éthiques les plus susceptibles d'être menacés lors des prises de décision en santé dans un contexte d'insuffisance ou de pénurie des ressources.
- Analyser les fondements philosophiques de la priorisation en santé en comparant diverses approches (notamment une approche utilitariste et une approche déontologiste) et en examinant leurs implications.

6 L'exposome correspond au cumul des expositions à des facteurs environnementaux (chimiques, biologiques, physiques,) psychosociaux , alimentaires , ….subis par un organisme vivant de la conception à la fin de vie en passant par le développement in utéro complétant l'effet du génome

7 F. Leichter-Flack

Priorisation en situation de crise sanitaire : leçons à tirer de la pandémie COVID

Hechmi LOUZIR

La pandémie COVID par son ampleur et son caractère tout à fait inédit a propulsé au-devant de la scène des dilemmes éthiques jusque-là cantonnés à un cercle limité de professionnels de la santé.
La fin de l'état d'urgence sanitaire a été officiellement actée par l'OMS depuis mai 2023. L'actualité est désormais pour les études des séquelles ou du « Covid long » et aussi et surtout aux« bilans » et aux leçons à tirer.
C'est d'autant plus nécessaire que les perspectives d'avenir incitent à la prudence. En effet, pour certains experts de l'OMS « la question désormais n'est pas de se demander s'il va y avoir un prochain pathogène mais quand »[8].
La préparation, l'anticipation (en intégrant des simulations de crise), et la nécessité d'un débat sociétal sont parmi les mesures qui ressortent le plus de la quasi-totalité des analyses effectuées.

Objectifs

- Synthétiser les principales difficultés rencontrées dans la gestion de la pandémie COVID en se focalisant sur les dilemmes éthiques rencontrés.
- Discuter quelques pistes de solutions susceptibles d'être utiles pour l'avenir.

Priorisation en santé : regards croisés

Table ronde modérée par Rym GHACHEM ATTIA, Rym RAFRAFI
Panélistes : Nesrine B KHEDIJA, Farah CHERIF, Abir M. HASSEN, Karim CHAYATA, Tahar MESTIRI , Sami SOUISSI.

Dans les choix en santé plus qu'ailleurs, un débat constructif, pluriel, multidisciplinaire, inclusif et transparent est incontournable si l'on veut préserver un tant soit peu un vivre ensemble apaisé.
Si la décision est finalement politique de la responsabilité de ceux qui ont été mandatés - démocratiquement - pour le faire, elle doit être éclairée par les données scientifiques validées et guidée par les principes éthiques partagés.

- Comment se font les arbitrages ?
- Dans certaines circonstances de « force majeure », peut-on juridiquement justifier la dérogation à certaines règles de Droit ?
- Comment imposer et garantir le principe de transparence des décisions de priorisation ainsi que la responsabilité qui en découle ?
- Comment les professionnels notamment dans certaines spécialités gèrent-ils au quotidien l'insuffisance de ressources ?
- Comment les jeunes fraichement diplômés abordent-ils cette problématique, lorsqu'ils sont au premier plan ?
- La voix des patients est-elle audible dans le processus de priorisation ?
- Sur quels critères sont établies les priorités de la recherche pour la santé ?

8 Maria Van Kherkove https://www.sciencesetavenir.fr/sante/comment-l-oms-se-prepare-a-la-prochaine-pandemie-surnommee-maladie-x_146229